

LE PUBLICISTE.

QUARTIDI 14 Frimaire, an IX.



ITALIE.

De Milan, le 22 novembre (1^{er} frimaire).

Le comité de gouvernement vient d'adresser au peuple cisalpin une proclamation contre les conspirateurs, les alarmistes & les émissaires des puissances étrangères, dans laquelle il menace ceux-ci de toute sa surveillance, & promet aux citoyens repos & protection. La liberté individuelle est respectée dans les mesures qu'il a prises, & la justice s'applaudit des principes de fermeté qu'il annonce. Par ses dispositions, quiconque ne veut point vivre soumis aux loix de la république, est libre de chercher, sous un autre ciel, un gouvernement qui convienne mieux à ses caprices; mais certes, il n'aura plus la faculté de troubler impunément l'ordre public, ni d'insulter les magistrats qui l'entretiennent.

On a conduit dernièrement à Pise, sous bonne & sûre garde, 800 prisonniers Arétins, qui seront jugés par une commission militaire, nommée *ad hoc*.

On a répandu, à Vienne, sur la prise d'Arezzo par les Français, les contes les plus absurdes & les plus injurieux.

Il s'est manifesté dans la Toscane une horrible épizootie. Le gouvernement s'occupe des moyens d'en arrêter les ravages.

De Turin, le 24 novembre (5 frimaire).

On a publié aujourd'hui un arrêté du général Jourdan, précédé de plusieurs *considérons*, & suivi d'un autre arrêté de la commission exécutive, analogue au précédent; par lequel les capitalistes de cent mille livres & au-dessus sont obligés de prendre des biens nationaux pour la valeur de sept millions deux cent mille francs, suivant la répartition qu'on leur en fera, payables pour un sixième dans vingt jours après le contrat, & pour le restant un douzième chaque mois; bien entendu qu'ils pourront payer la moitié de la somme en denrées, au prix fixé par le gouvernement, &c.; & tout cela sous des peines sévères. Le général Jourdan prévoyant que beaucoup de personnes ne seroient pas tranquilles sur la sûreté de ces ventes, s'en est rendu garant, au nom de la république française; mais il y a malheureusement peu de numéraire, & une partie de ceux qui devroient faire ces acquisitions, seront forcés, pour y faire honneur, de vendre à vil prix une portion de leurs biens. Cependant le public est très-satisfait de cette mesure, qui a été substituée à la loi qui autorisoit l'émission de six millions de livres en papier-monnaie, laquelle n'aura plus lieu.

Les couriers de Paris passent ici très-fréquemment, pour le quartier-général de l'armée d'Italie, qui étoit dernièrement à Crémone. Avant-hier il étoit à Brescia.

BOHÈME.

De Prague, le 17 novembre (26 brumaire).

Le duc de Wurtemberg n'est parti pour Erlang qu'hier, à 7 heures du matin, avec une suite de quatre voitures à

six chevaux. Le jour de son arrivée ici, l'archiduc Charles alla lui faire une visite à son auberge; la duchesse douairière de Wurtemberg qui se trouve ici s'y rendit également. Le prince héréditaire est parti pour le quartier-général de l'armée impériale, quelques instans après le départ de son père. (Le départ de Vienne du duc de Wurtemberg, après le rappel du ministre russe, & le passage d'un courrier expédié à Paris par ce prince, immédiatement après son arrivée à Erlang, semblent prouver qu'il a ouvert des négociations avec le gouvernement français).

Une gazette de cette ville dit aujourd'hui qu'il avoit été question d'envoyer au congrès M. le marquis de Gallo, de la part de la cour de Naples; mais que le premier consul a refusé de l'admettre. On sait pour certain, ajoute cette feuille, que le général Brune a demandé pour gage de la paix, non-seulement Mantoue & Peschiera, mais encore que l'armée autrichienne se retirât vers l'Adige; & qu'en Allemagne, la France demaude Salzbourg, Passau & Wurtzbourg.

D'après les dernières nouvelles de Cracovie, les troupes russes qui s'étoient avancées jusqu'aux frontières de la Galicie, ont depuis peu rétrogradé de quelques lieues dans l'intérieur de la Wolhinie.

ALLEMAGNE.

De Munich, le 24 novembre (5 frimaire).

Le général en chef Moreau est arrivé hier à deux heures après-midi, & a pris son logement dans le palais Porzian. Plusieurs des généraux commandant les divisions qui sont dans nos environs, sont arrivés ici depuis quelques jours: les autres sont attendus successivement. Quelques-uns se sont rendus ce matin chez le général Moreau, pour recevoir, à ce qu'on présume, des ordres détaillés sur leurs opérations. On calcule qu'il se trouve en ce moment en Bavière 80 mille français.

L'ordonnateur en chef Mathieu Favier a fait, le 20, une nouvelle réquisition en Souabe, de 55 mille quintaux de foin, 55 mille bottes de paille, & 25 mille sacs d'avoine. En Bavière, il a fait une nouvelle réquisition de 70 mille sacs d'avoine, 80 mille quintaux de foin, & une quantité proportionnée de paille.

De Ratisbonne, le 25 novembre (4 frimaire).

On apprend qu'il est arrivé sur l'Alt-Muhl & la Rednitz un corps de troupes françaises très-considérable aux ordres du lieutenant-général Sainte-Suzanne. La division du général Souham, qui en forme l'aile gauche, s'étend le long de la Rednitz; la division du général Colaud, qui est au centre, est sur l'Alt-Muhl, aux environs de Weissembourg; la division Delaborde & d'autres corps détachés sont sur la même rivière aux environs d'Eichstadt & en avant d'Ingolstadt. On évalue à 50 ou 40 mille hommes la force de ce corp

d'armée, qui paroît destiné à attaquer ou à observer la Bohême, de concert avec le général Augereau.

Les troupes françaises faisant partie de l'aile gauche de l'armée de Moreau, qui se trouvoient dans nos environs, se sont portées sur l'Isar, aux environs de Landshut.

D'après ces mouvemens des français, le général comte de Klenau a quitté Stadt-am-Aof & les environs, a retiré toutes les troupes autrichiennes qui étoient sur le Danube, les a remplacées par deux bataillons de troupes d'Empire, & s'est dirigé avec tout son corps vers Berezhausen & Neumarck, où il doit avoir reçu des renforts considérables de la Bohême. On dit que l'archiduc Charles prendra le commandement de toutes les troupes sur la rive gauche du Danube.

Les troupes bavaïses qui étoient aux environs d'Amberg se sont rapprochées des frontières de la Bohême & de la principauté de Bayreuth, & ne paroissent nullement distillées à soutenir le corps du comte de Klenau. Mais on n'apprend pas que les deux brigades à la solde anglaise, qui se trouvent sur l'Inn, se disposent à quitter l'armée impériale.

De Francfort, le 27 novembre (6 frimaire).

Les Français sont entrés avant-hier à Aschaffembourg, à la suite de quelques engagemens assez vifs qui eurent lieu en avant de cette ville. Le général d'Albini avoit offert de la rendre par capitulation; mais le général Augereau refusa d'y consentir, & ne donna qu'une heure aux Mayençais pour l'évacuer; ce qu'ils exécutèrent. Ils se retirèrent vers Lohr, & les Français traversèrent le Spassard. Le 25 au soir, ces derniers étoient entre Rohrbunn & Esselbach. Le quartier-général du général Augereau a été transféré d'Aschaffembourg à Wertheim.

Le bruit est général que ce sont les Mayençais qui ont les premiers attaqués les bataves dans le Schonen-Busch, qui fait partie des jardins de l'électeur de Mayence, & qui est sur la rive gauche du Mein. On assure que le baron d'Albini avoit demandé que la reprise des hostilités n'eût lieu, sur le Mein, que le 28 novembre; que le général Augereau avoit répondu qu'il attendroit des ordres du gouvernement; & que sans vouloir prendre aucun engagement, il se contentoit d'attendre sans attaquer; mais que les mayençais se prévalent de son silence, ont attaqué le 24, à l'improviste, un gros détachement de troupes bataves qui se trouvoit vis-à-vis d'Aschaffembourg, l'ont mis en fuite & lui ont fait 40 à 50 prisonniers; que c'est par suite de cette entreprise des mayençais, que les hostilités ont véritablement éclaté. Cependant ils ont rendu les prisonniers qu'ils avoient faits à Aschaffembourg, sur la menace du général Augereau de faire tirer sur la ville.

On remarque que les troupes autrichiennes se trouvoient déjà derrière Schweinfurth, lorsque les hostilités ont éclaté contre les mayençais: on remarque encore que, par la retraite des mayençais, les Français auront probablement remonté le Mein jusqu'au confluent de la Rednitz, avant le 20 novembre, époque où les hostilités commenceront en Bavière.

A N G L E T È R R E.

De Londres, le 18 novembre (27 brumaire).

Nos journaux font mention d'une note remise à tous les ministres étrangers résidans à Pétersbourg, dans laquelle Paul I^{er} se plaint de la conduite de l'Angleterre à l'égard du convoi danois, déclarant qu'il est décidé à maintenir de toutes ses forces la liberté des mers.

Lord Nelson a paru au dernier lever du roi, en grand uniforme de la marine, orné des ordres de Bath & de Malte, décoré en outre de l'aigrette & des diamans dont le grand-seigneur lui fit présens, ainsi que des riches médaillons des portraits du roi & de la reine de Naples; il n'avoit pas oublié la belle épée de la ville de Londres. Dans peu de jours il s'embarquera pour servir sous les ordres de lord Saint-Vincent.

M. Pitt ne fera point d'emprunt cette année: il suppléera au déficit par des billets de l'échiquier.

R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E.

A R M É E D' I T A L I E.

Au quartier-général de Milan, le 26 brumaire.

Brune, général en chef, à l'armée.

En vain, après la victoire, les Français se montrent généreux; il est des hommes influens dans la cour de Vienne qui veulent encore la guerre.

Les cessions de places, les complaisances diplomatiques ne sont qu'une forme évasive dont le but est de gagner du tems.

Il faut donc encore recourir aux armes, finir cette longue lutte qui ensanglante depuis long-tems le continent.

Le gouvernement a donné le signal.

Soldats de la liberté & de la gloire! la scène des grandes actions est ouverte! les braves appellent l'immortalité!

Jamais campagne ne s'ouvrit sous de plus heureux auspices: la solde courante & arriérée s'améliore; les maladies ont diminué. Mais qu'ai-je besoin de tous ces détails? C'est de gloire qu'il faut parler aux Français à la veille des batailles. Que les troupes ennemies ne servent que par intérêt, c'est la tâche des peuples esclaves; mais nous, nous sommes les enfans de la patrie, & la gloire nous appartient.

Vive la république!

Signé, BRUNE.

A R M É E D U R H I N.

Au quartier-général de Munich, le 6 frimaire an 9.

Le général en chef, à l'armée.

Soldats, le peuple français étoit loin de croire que vous seriez forcés de reprendre encore les armes dans les saisons les plus rigoureuses, pour lui donner une paix qu'il desirait avec bonne foi, & que ses ennemis cherchent à éloigner par les ruses que la diplomatie n'emploie que trop fréquemment.

En effet, on ne pouvoit gueres s'attendre à voir un négociateur se présenter sans pouvoirs de négocier.

Le gouvernement français, aussi franc que doit l'être celui d'un état libre, s'est empressé de faire à l'ambassadeur de la maison d'Autriche les ouvertures les plus avantageuses, & ne doutoit nullement de mettre un terme à vos travaux, & de rendre le repos & le bonheur à la république.

Le comte de Cobenzel déclare qu'il ne peut traiter de la paix qu'en présence des commissaires anglais.

En vain lui observe-t-on qu'un peuple qui solde tous ceux de l'Europe qui veulent s'armer contre nous, ne consentira point à voir passer une guerre que son gouvernement trouve avantageuse, & cherche à prolonger même par des moyens odieux.

La raison se tait devant des pouvoirs impératifs, & de nouveaux succès paroissent seuls devoir faire changer des dispositions aussi étranges.

C'est par d'aussi misérables chicanes que nos ennemis ont cru gagner une saison qui ne nous permettroit pas de suivre les succès de cette campagne.

Ils devoient vous mieux connoître, & croire que les soldats français, aussi peu sensibles aux rigueurs de la saison qu'ils l'ont été en conquérant la Hollande & en défendant le fort de Kehl, sauront surmonter les mêmes obstacles pour rendre à leur patrie une paix qui mettra le comble à leur gloire & à sa prospérité.

Le général en chef ordonne que cette proclamation soit mise à l'ordre de l'armée, & imprimée dans les langues française & allemande. *Signé, MOREAU.*

Pour copie conforme,

Le général de division, chef de l'état-major-général de l'armée, *Signé, DESSOLLES.*

De PARIS, le 6 frimaire.

On assure que les comités secrets du tribunal ont pour objet de délibérer sur la proposition de mettre l'isle de Corse hors de la constitution, à raison des menaces que les Anglais qui croisent dans ses parages font de l'insulter.

— Les papiers anglais, en date du 9 frimaire, portent que le 7, à l'issue d'un conseil secret, tenu à Buckingham-House, le gouvernement a expédié dans tous les ports, l'ordre de mettre l'embargo sur les vaisseaux & propriétés russes qui s'y trouvoient.

A l'inquiétude qu'a le gouvernement britannique sur les partis extérieurs auxquels peut se porter l'impétueux & loyal Paul I^{er}, viennent encore se joindre les craintes qu'il conçoit depuis quelque tems des démarches de la Prusse. Des lettres de Hambourg ont jetté les plus vives alarmes dans Londres, par le bruit de l'arrivée d'une armée prussienne de 25 mille hommes aux portes d'Hambourg. Cependant les fonds publics étoient encore, le 30, restés fermes contre tous les mouvemens d'une crainte si légitime.

— On ne soupçonnoit pas, dit un journaliste, que Louis XVI fût l'auteur d'un livre intitulé : *Regne de Richard III, ou Doutes historiques sur les crimes qui lui sont imputés par Horace Walpole, &c.* . . . Le journaliste est dans l'erreur; il y a long-tems que cette anecdote est connue. M. de Bouillé ou M. Bertrand en ont parlé dans leurs mémoires. M. Edjworth l'avoit racontée à plusieurs personnes. Bref, nous l'avons nous-mêmes consignée dans une brochure qui parut avant sa mort. Au reste, cet ouvrage, ou plutôt cette traduction vient d'être publiée, & se vend chez Lerouge, passage du Commerce, cour de Rouen; & chez Debray, libraire, palais du tribunal, galerie de bois. Pris, 3 fr. & 4 fr. franc de port.

— Le citoyen Poulet qui fut, il y a un an, condamné pour vol dans l'exercice de ses fonctions de capitaine-rapporteur, par le 1^{er} conseil de guerre de la 2^e division militaire, séant à Mézières, dont le jugement, après avoir été confirmé en révision, fut cassé par le tribunal de cassation pour cause d'incompétence, vient d'être définitivement jugé par le 1^{er} conseil de guerre de la 17^e division militaire, devant lequel les consuls l'avoient renvoyé. Il a été acquitté & mis en liberté.

— Le citoyen Cambry, préfet de l'Oise, vient d'écrire au ministre de l'intérieur, pour lui demander, au nom du citoyen Girardin, des habitans d'Ermenonville, & de tous les amis de la philosophie, que le corps de J. J. Rousseau soit rapporté dans l'isle des Peupliers. Il sollicite une loi qui

l'arrache au Panthéon déshonoré, & rende également Voltaire à sa fille adoptive, qui possède déjà son cœur dans les beaux jardins de Villette. . . .

— Madame Q. . . . (de Rouen) ayant eu le malheur de perdre son mari, a voulu honorer sa mémoire en déposant dans la caisse des pauvres une somme de 1.500 francs, pour leur être distribuée à domicile.

— Le général Murat est arrivé le 4 de ce mois à Dijon. Le 5, il passa en revue les troupes de la brigade du général Sarrasin. Cette brigade, forte de huit bataillons, se dirige en deux colonnes sur Chambéry. Aussi-tôt que le même général aura passé en revue le corps d'élite, commandé par le général Boursier, il se mettra en route pour l'Italie.

— Le directoire batave vient de prendre, contre les empiriques, une mesure qui devoit être adoptée dans tous les pays policés: par elle, il est défendu, sous les peines les plus sévères, à tous ceux qui n'auront pas subi l'examen de la faculté, & reçu l'autorisation du gouvernement, d'exercer la médecine & de vendre des médicamens.

— Des lettres de Constantinople, arrivées à Hambourg, ont appris la nouvelle que trois vaisseaux venant d'Alexandrie sont arrivés à Smyrne; ce qui a fait conclure, peut-être avec trop de précipitation, que la croisière du capitain-pacha avoit cessé par suite d'une suspension d'armes convenue entre le grand-visir & le général Menou.

— Une secousse de tremblement de terre se fit ressentir le 15 brumaire à Laibach, & fut accompagnée d'un orage terrible qui dura deux heures.

LITTÉRATURE.

Système des connoissances chimiques, et de leurs applications aux phénomènes de la nature et de l'art; par A. F. Fourcroy, de l'institut national de France, conseiller d'état, professeur de chimie au muséum. d'histoire naturelle, &c. 10 vol. in-8^o. & 5 vol. in-4^o. Prix, 50 fr. les 10 vol. in-8^o. & 72 fr. in-4^o. A Paris, chez Baudouin, imprimeur de l'institut national & des arts, rue de Grenelle, faubourg Germain, n^o. 1131; & chez Levrault, libraire, quai Malaquais.

« Il est dans les travaux de l'esprit humain une marche progressive dont la philosophie parvient à marquer les diverses époques, & qui lui sert à comparer ou à classer les siècles sous le rapport des progrès qu'ils ont fait faire à la raison. Les historiens des sciences dirigent ordinairement leurs efforts vers la recherche de ces époques, & les fastes des divers genres de connoissances en offrent tous de plus ou moins remarquables.

« La chimie seule semble faire une exception. Cette science est peut-être la seule qui soit toute entière de création moderne, & dont on ne trouve absolument aucune trace dans les tems reculés, & qui n'offre point dans ses fastes cette progression lente, cet accroissement successif que l'observateur reconnoît dans toutes les autres branches des connoissances humaines ».

Ces réflexions sont tirées du discours préliminaire de cet ouvrage, discours bien fait & bien écrit, où l'on pourroit seulement désirer un peu plus de concision. Le citoyen Fourcroy y attaque l'opinion assez répandue de la grande antiquité de la chimie; il fait voir que les connoissances & les travaux des anciens peuples, notamment des Egyptiens, ne supposent point l'existence de la science. . . . « Ce n'est, dit-il, que dans les sciences où les Arabes ont fait fleurir parmi nous les connoissances utiles, que l'on peut commencer à voir quelques premières traces bien évidentes de chimie ».

Cette science, resserrée pendant long tems dans les laboratoires de pharmacie, ne s'éleva, que vers le milieu du 17^e siècle, à des vues générales, & commença à prendre son rang comme branche essentielle de la physique. Ce développement présente un coup-d'œil rapide sur l'histoire de la chimie; mais cette histoire est traitée avec plus de détails & de méthode dans la première section de l'ouvrage. L'exposition de la doctrine nouvelle, presque universellement adoptée aujourd'hui, qui a introduit dans la chimie un langage & des principes nouveaux, ne pouvoit manquer d'amener l'éloge de l'illustre & malheureux Lavoisier, & qui cette nouvelle science a les

principales obligations. On aime à recueillir cet éloge de la plume d'un savant qui avoit coopéré à ses travaux.

« Génie élevé & vraiment créateur, courage au-dessus de tous les obstacles qu'il devoit rencontrer sur sa route, habile dans les expériences les plus délicates qui eussent encore été faites, tact fin & sûr dans l'observation des phénomènes, raisonnement sévère & géométrique dans la comparaison des résultats, vues profondes, autant qu'étendues, Lavoisier avoit tout ce qu'il falloit pour opérer la réforme qu'il méditoit, pour faire une grande révolution dans la science. Il l'entreprit & la termina dans l'espace de quinze années d'un travail sans relâche. . . . L'auteur d'une révolution si grande & si heureuse pour les progrès de la vie humaine avoit mérité un autel, & le crime lui a dressé un échafaud. Il a eu le sort de Socrate, de Phocion, & de tant d'autres victimes de leur vertu & de leur amour pour la vérité ».

L'ouvrage que nous annonçons est, sans aucune comparaison, le plus étendu, le plus approfondi & le plus complet qui ait jamais été entrepris sur la chimie. Il embrasse l'histoire & la théorie de la science, le développement de tous ses principes & de toutes ses applications. Les dix volumes qui paroissent n'en forment que la première partie, ce qui annonce un plus grand nombre de volumes pour le reste. L'extrême facilité d'élocution, qui distingue le citoyen Fourcroy, dans ses écrits comme dans ses discours, pourroit peut-être l'induire à multiplier les volumes au-delà de ce que le complément de son plan & l'instruction des lecteurs exigeroient. Mais nous ne sommes pas en état de prononcer sur cet objet; ce n'est qu'une crainte que nous soumettons à l'auteur même; son nom d'ailleurs & le mérite de ses précédens ouvrages répondent au public de l'exactitude qu'on trouvera dans la doctrine & le développement des principes, ainsi que de la clarté & souvent de l'élégance qui distinguent son style.

CORPS LÉGISLATIF

Séance du 15 frimaire.

Un orateur du gouvernement vient présenter un projet tendant à autoriser le département de la Manche à acquérir les bâtimens de l'ancien évêché d'Avranches, pour être employés au placement du tribunal civil de l'arrondissement, des prisons & de la gendarmerie. — Reenvoyé au tribunal.

L'ordre du jour appelle la discussion sur le projet relatif aux archives nationales.

Portier (de l'Oise) présente le résumé des débats qui ont eu lieu sur ce projet au tribunal; il rappelle les objections qui y ont été faites, relève les diverses lacunes qui ont paru entacher ce nouveau plan d'organisation des archives nationales, & termine en exprimant le vœu que le tribunal a émis contre son adoption.

Regnault (de Saint-Jean-d'Angely), orateur du gouvernement, établit d'abord en faveur du projet, que s'il tend à créer un nouveau système, c'est que le nouvel ordre des choses exige que toutes les administrations soient coordonnées avec lui.

Passant ensuite à l'examen du projet, il relève les diverses objections qui ont été présentées. On a attaqué, dit-il, l'arrêté du 8 prairial, mais le reproche d'inconstitutionnalité qui lui a été fait, ce n'est qu'au sénat qu'il pourroit être adressé. Ce reproche, l'orateur est loin de croire qu'il émane d'une jalousie de pouvoirs, & l'heureuse harmonie qui jusqu'ici a régné entre toutes les autorités, est à ses yeux le garant de l'accord qui toujours subsistera entre elles; accord, dit-il, qui fera la joie des républicains & le désespoir des cabinets ennemis, le désespoir des fauteurs de toutes les tyrannies.

Jubé, au nom du tribunal, reproduit de nouveau les

objections faites contre ce projet. Au surplus, ajoute-t-il, lorsque nous attaquons un projet présenté par le gouvernement, notre but n'est point de troubler cette harmonie de pouvoirs dont on a parlé. Les combats qui se livrent ici ne sont jamais dirigés que par une mutuelle émulation; ils n'auront jamais pour objet que la liberté, l'affermissement de la république, la perfection de la législation, & le bonheur de tous les Français.

La loi déclare qu'il pensoit que le gouvernement auroit retiré un projet contre lequel s'est élevé le vœu presque unanime du tribunal; mais que le conseiller d'état, son orateur y ayant persisté, il croit devoir combattre de nouveau, & entrer alors dans l'examen de ses dispositions. Il reproduit & appuie les objections déjà faites contre son adoption.

La discussion est ensuite fermée: on demande l'ajournement du scrutin à demain: plusieurs membres s'y opposent. Le corps législatif consulté arrête qu'il sera de suite procédé au scrutin.

Le nombre des votans étoit de 267: le projet est rejeté à la majorité de 209 voix contre 58.

Aucun objet n'étant pour demain à l'ordre du jour, il n'y aura pas de séance.

Bourse du 15 frimaire.

Amsterdam.....	Rente provis....	23 f. 20 c.
Idem cour.....	Tiers cons.....	34 fr. 00 c.
Hamb.....	Bons.....	1 f. 59 c.
Madrid.....	Bons d'arrér....	86 fr. 60 c.
Madrid effect....	Bons pour l'an 8...	94 f. 80 c.
Cadix.....	Syndicat.....	00 fr. 00 c.
Cadix effect....	Coupures.....	81 fr. 00 c.
Gènes effect....	Caisse des rentiers	00 fr.
Livourne.....	Or fin.....	105 f. 42 c.
Bâle.....	Ling d'arg.....	50 f. 64 c.
.....	Portugaise.....	95 f. 78 c.
Lyon.....	Piastre.....	5 f. 28 c.
Marseille.....	Quadruple.....	79 f. 75 c.
Bordeaux.....	Ducat d'Holl..	11 f. 56 c.
Montpellier.....	Guinée.....	26 f. 00 c.

Café Martinique, 2 fr. 30 c. — Café St-Domingue, 1 fr. 95 cent. — Café Bourbon, 2 fr. 5 c. — Sucre de Hollande, 1 fr. 70 c. — Lompe anglais, 1 fr. 67 c. — Mélisse de 14 l., 1 fr. 65 c. — Mélisse de 10 l., 1 fr. 70 c. — Rafnade, 1 fr. 80 c. — Sucre pilé, 0 fr. 00 c. — Sucre terré blanc, 1 fr. 40 c. — Sucre terré blond, 1 fr. 00 c. — Sucre brut, 90 à 1 fr. — Poivre de Hollande, 0 fr. 00 c. — Poivre anglais, 0 fr. 00 c. — Cacao Caraque, 1 fr. 80 c. — Cacao des Isles, 1 fr. 75 c. — Coton du Levant, 2 fr. 90 c. — Coton de Fernambourg, 4 fr. 50 c. — Coton de St-Domingue, 4 fr. 00 c. — Huile d'olive, 1 fr. 40 c. — Eau-de-vie $\frac{3}{8}$, 355 fr. — Cognac 22 deg., 270 fr. — Montpellier, 22 deg., 260 fr. — Potasse d'Amérique, 80 fr. — Potasse de Dantzick, 70 fr. 00 c. — Savon de Marseille, 1 fr. 10 c.

Morceaux choisis de la Création du Monde, avec accompagnement de piano-forte, musique de J. Haydn, paroles de P. Porro. Prix, 4 fr. 50 cent. A Paris, chez Porro, rue Beaurepaire, n°. 16.